

PROJET PASSAGE

Pour une approche globale et solidaire en SR

Une équipe de l'œil des Jeunes est allée à la rencontre pour vous, chers lecteurs, un monsieur qui travaille dans un domaine qui est sans doute digne d'intérêt pour vous. Nous vous invitons à découvrir dans les lignes qui suivent notre invité. Qui est-il ? Et surtout qu'elle est sa partition dans le combat pour l'épanouissement de la jeunesse burkinabé.

L'œil des Jeunes : Bonjour monsieur, pourriez-vous, vous présenter à nos lecteurs ?

Invité de la rédaction : Je m'appelle Philippe COMPAORE, je suis médecin de santé publique, et actuellement le chef de projet PASSAGE pour le Burkina.

L.D.J : Que signifie le projet PASSAGE,

M.Philippe COMPAORE : PASSAGE signifie : Projet d'Approche Solidaire en Santé Génésique ; par Santé Génésique il faut entendre la santé de la reproduction pour les personnes qui sont en âge de procréer.

L.D.J : Qu'est-ce qui justifie justement la création du Projet Passage : Est-ce lié à une recrudescence dramatique des problèmes de sexualité des Jeunes ?

M.Philippe COMPAORE : Non, ce n'est pas une recrudescence des problèmes de sexualité des jeunes. Mais sa création est inspirée par une situation que vivent les adolescents et les jeunes. Cette situation nécessite que des programmes et des projets qui interviennent dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive puissent voir le jour afin d'améliorer l'état de santé des populations dans ce domaine. L'un des points particuliers qui a motivé la création du PASSAGE, c'est que le Burkina s'est engagé avec d'autres pays dans ce qu'on appelle les objectifs du millénaire pour le développement. Pour ce qui concerne la santé, ; particulièrement, la santé de la reproduction, les indicateurs montrent que l'on est loin d'atteindre les objectifs qu'on s'est fixé pour 2015 ; c'est alors l'une des raisons qui justifie la mise en œuvre de projets ou de programmes pour essayer d'améliorer les indicateurs dans ce domaine.

L.D.J : Quels sont les objectifs spécifiques que le projet PASSAGE poursuit ?

M.Philippe COMPAORE : D'abord l'objectif général que poursuit le PASSAGE est de contribuer par une approche globale à l'amélioration de la santé génésique et sexuelle de la population, en particulier des jeunes dans la zone d'intervention.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

Adopter les politiques régionales pour garantir l'adéquation entre la demande des populations et l'offre de service ;

Faciliter l'accessibilité à tous les services et

Assurer une meilleure qualité de l'offre de soins en matière de santé génésique et sexuelle dans toutes ses composantes.

L.D.J : Quelle est la spécificité du projet par rapport aux autres projets qui évoluent dans le domaine de la Santé de la Reproduction.

M.Philippe COMPAORE : L'une des spécificités c'est que le projet intervient dans le domaine de la santé de la reproduction selon une stratégie pluridisciplinaire : le projet s'intéresse aux aspects de santé de la reproduction. Mais il y'a plusieurs disciplines qui concourent à l'atteinte des objectifs du projet ce sont notamment la santé publique, le socio-anthropologie, et tous les aspects de mobilisation sociale et politique.

L.D.J : A quel niveau le projet se trouve -t-il actuellement ou en d'autres termes quel est le bilan à mi-parcours ?

M.Philippe COMPAORE : Le projet a officiellement commencé le 1^{er} juin 2006 ; nous sommes actuellement en 2007, donc nous venons de boucler une première année. Il est difficile de faire un bilan à mi-parcours étant donné que la 1^{ère} année était réservée à quelques études de base. Mais nous avons mené toutes les études prévues et actuellement nous sommes véritablement en phase d'activités ; et les activités se passent bien sur le terrain.

L.D.J : Quelles sont les difficultés auxquelles le projet est confronté ?

M.Philippe COMPAORE : Nous pouvons dire qu'il n'y a pas de difficultés majeures ; cependant la seule difficulté qui existe est liée à la formulation même du projet, ou plutôt à son financement. Au vu des activités que nous menons sur le terrain, nous trouvons que le financement prévu est insuffisant. Cependant, c'est une contrainte avec laquelle il faudra faire et mener les activités tant bien que mal.

L.D.J : De façon concrète sur le terrain, quelles

sont les activités du projet ?

M.Philippe COMPAORE : Actuellement sur le terrain, en plus des études de base que nous avons réalisés et qui ont porté sur les attentes et besoins des populations en matière de la santé de la reproduction ; sur la qualité des prestations de soins au niveau des formations sanitaires, aussi sur les itinéraires thérapeutiques des jeunes et adolescents dans le domaine de la santé de la reproduction.

Nous appuyons l'équipe cadre du secteur 30 de la ville de Ouagadougou pour la mise en place d'un centre de services et de conseil pour jeunes.

Nous accompagnons le district de Pissy pour la relance du centre de services et de conseils pour jeunes de Ouidi ; et nous sommes en train de travailler avec l'équipe cadre de Pissy pour la mise en place d'un système de partage des coûts des urgences obstétricales au niveau de ce district à l'image de ce qui existe au niveau du secteur 30.

Nous sommes en train également de mener une campagne multi-média, d'information, de sensibilisation sur la santé de la reproduction, en direction des adolescents, des jeunes, et dans une moindre mesure des femmes et des leaders.

L.D.J : Quelle est la forme d'organisation pratique que le projet a mis en place pour atteindre ses objectifs et toucher l'ensemble des cibles.

M.Philippe COMPAORE : Le personnel du projet est limité à deux personnes. Ainsi il est évident que deux personnes ne peuvent pas mener à elles seules toutes ces activités sur le terrain. Alors, nous travaillons en collaboration avec les services de santé ; les responsables des formations sanitaires et surtout avec les associations de jeunes, de femmes qui sont sur le terrain et qui travaillent dans le domaine de la santé de la reproduction.

L.D.J : Il ressort de la justification du projet, que son intervention s'adresse aux populations démunies et les groupes les plus vulnérables.



Suite
page 9

“Je dis aux jeunes que la sexualité c’est quelque chose de **normal** ; ça fait partie de la vie, mais il est bien avant de commencer sa sexualité d’avoir toutes les informations possible auprès des anciens, des agents de santé. Cela évitera un certain nombre de problèmes que l’on constate...”

Suite de la page 8

Qu'est-ce que vous appelez groupes vulnérables et qu'est-ce qui selon vous, explique leur vulnérabilité ?

M.Philippe COMPAORE : Les groupes vulnérables, ce sont les groupes qui en raison de leur statut social ou de leurs organismes peuvent être plus facilement atteints par des problèmes de santé. Ainsi les groupes vulnérables pour nous sont les adolescents, les jeunes ainsi que les femmes dans le domaine de la santé de la reproduction. S’agissant des femmes, ce qui explique leur vulnérabilité, c’est le fait que tous les problèmes liés à la grossesse, à l’accouchement se répercutent sur celles-ci.

Les jeunes aussi en raison de leur âge et de l’organisation des services de santé sont considérés comme vulnérables aux problèmes de santé de la reproduction notamment les IST /VIH/SIDA et les grossesses non désirées.

Enfin les personnes démunies constituent également des groupes vulnérables. Ce sont ceux qui n’ont pas les moyens de se soigner ;

L.D.J : Avez-vous identifié à ce stade les attentes et besoins spécifiques des populations en matières de santé et d’information ? Et que peut-on retenir à cet effet ?

M.Philippe COMPAORE : Oui, les attentes et les besoins spécifiques ont été identifiés. Pas dans l’ensemble de la population, mais particulièrement des jeunes et des adolescents, qui sont la cible prioritaire du projet.

Ceux-ci tournent autour de l’adaptation des services de santé par rapport à ce groupe cible. En effet nos services de santé ne sont pas adaptés à répondre aux attentes et aux besoins des jeunes dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive.

L.D.J : Disposez-vous actuellement d’une carte des acteurs de terrain ?

M.Philippe COMPAORE : Nous avons parmi les études de base fait un recensement des services de santé, d’une part ; et des associations qui interviennent dans le domaine de la santé de la reproduction, d’autre part.

Nous précisons que la zone d’intervention du projet c’est l’arrondissement de Boulmiougou et de l’arrondissement de Bogodogo.

L.D.J : Une de vos activités consiste à organiser la défense des droits en matière de santé génésique ; comment comptez-vous procéder ?

M.Philippe COMPAORE : A ce niveau, nous avons déjà commencé. D’abord nous avons fait une revue de la littérature de tout ce qui concerne ces droits en santé de la reproduction.

Ensuite nous avons commencé des rencontres avec les responsables et membres des associations de manière à les informer sur leurs droits. Nous avons également tenu des rencontres avec les agents de santé de manière à pouvoir les informer sur leurs droits mais également sur les droits des patients ; en ce qui concerne la santé de la reproduction.

L.D.J : Les ONG et associations seront des acteurs importants : elles recevront un appui particulier en formation et éventuellement en moyens de fonctionnement. Quelles sont les structures qui ont déjà bénéficié de votre appui et de quelle nature ?

M.Philippe COMPAORE : Comme nous l’avons dit précédemment, nous travaillons beaucoup avec les associations. S’agissant de la campagne multimédia qui se mène actuellement ; ces activités sont menées pour la majeure partie par les associations. Nous travaillons avec une dizaine d’associations que nous avons identifiées parmi une trentaine qui interviennent dans le domaine de la santé de la reproduction en générale.

Nous avons déjà mis à leur disposition, des affiches, des dépliants ; nous avons également prévu les appuis pour l’élaboration de projet, le renforcement des connaissances et des compétences des responsables de ces associations.

Principalement pour la campagne multimédia qui vient de commencer en début septembre, nous avons travaillé avec ces associations pour élaborer le programme d’activité de la campagne, nous avons formé (40) quarante animateurs de ces associations sur les différents domaines de la santé de la reproduction ; et nous les appuyons surtout dans le domaine technique parfois logistique pour mener des activités sur le terrain.

L.D.J : Sur la création de réseau à travers une organisation participative de l’offre de soins. Peut-on savoir combien de réseaux le projet à-t-il mis en place ?

M.Philippe COMPAORE : Le projet n’a pas mis en place de réseaux. Il a contribué à la mise en place de deux réseaux. Le premier c’est le réseau des personnes référentes pour les jeunes et le second c’est le réseau des structures communautaires pour la promotion de la pair éducation.

Le réseau des personnes référentes pour les jeunes concerne toutes les personnes qui peuvent aider les jeunes à résoudre leurs problèmes dans le domaine de la santé de la reproduction.

Le second réseau est celui des structures communautaires, qui regroupe l’ensemble des

structures et associations qui utilisent l’éducation par les “pairs” comme stratégie. En effet nos différentes études nous ont montré qu’il existe plusieurs associations qui utilisent cette stratégie, mais qui ne communiquent pas entre elles. C’est ce qui nous a amené à appuyer ces associations pour mettre en place ce réseau.

L.D.J : Sincèrement, pensez-vous que PASSAGE va vraiment faire tâche d’huile ?

M.Philippe COMPAORE : D’abord le projet PASSAGE en lui-même ne pourra pas de façon importante modifier les indicateurs. C’est une nouvelle approche et nous espérons que les résultats à la fin du projet seront positifs ; que cette approche pourra être répliquée par d’autres programmes ou projet qui viendront intervenir sur le terrain. Il est évident que le projet PASSAGE à lui seul ne peut pas avoir un impact sur le terrain.

Mais nous travaillons avec les associations, nous espérons faire œuvre utile. Nous travaillons également avec les services de santé ; de façon à ce que l’offre de soin soit de qualité et soit adaptée aux besoins notamment des Jeunes et des Adolescents. S’ils prennent conscience de cette nécessité, même à la fin du projet les choses continueront à aller de mieux en mieux.

L.D.J : Votre mot de conclusion

M.Philippe COMPAORE : Ce que je peux dire pour conclure, c’est lancer vraiment un appel aux jeunes et aux adolescents. Je leur dit que la sexualité c’est quelque chose de normale ; ça fait partie de la vie, mais il est bien avant de commencer sa sexualité d’avoir toutes les informations possible auprès des anciens, des agents de santé. Cela évitera un certain nombre de problèmes que l’on constate, qui sont les grossesses non désirées, les infections sexuellement transmissibles et parfois l’infection à VIH et le SIDA.

Lorsqu’ils veulent vivre leur vie sexuelle, il ne faudra pas qu’ils s’y lancent sans savoir à quoi ils s’engagent et savoir comment éviter les problèmes.

Invité : Docteur COMPAORE médecin de santé publique, chef de projet PASSAGE (Projet d’Approche Solidaire en Santé Génésique).
Tél /fax/bureau : (226)50 30 67 37/39
S/C IRD Ouagadougou 01 BP. 182 Ouaga 01
956 rue Agostino NETO
Email phcompaore@yahoo.fr